Image not found or type unknown

Vie de couple ou pas - c'est quoi en somme

Par **nathlabor**, le **15/11/2017** à **12:47**

bonjour
que veut dire exactement la vie de couple utilisée par la caf ? 2 personnes dans le meme logement forment ils un foyer meme si ils sont juste heberge/heberjant et ne mettent pas leur argent en commun ?
sur des sites ils disent que oui et sur d'autres ils disent que non. comme je comprends pas je pose la question ici.
salutations

Par **youris**, le **15/11/2017** à **13:26**

bonjour,
la caf et ses contrôleurs savent déduire s'il y a vie en concubinage ou simplement colocation.
s'il n'existe qu'un lit dans l'appartement, c'est du concubinage.
2 brosses à dents dans le même verre suppose une vie assez intime.
les témoignages des voisins ou des collègues de travail peuvent. renseigner la CAF.
quand vous recevez des aides sociales, il est toujours précisé que vous devez signaler tout changement de situation.
quand vous hébergez quelqu'un, vous devez donc le signaler à la caf, en particulier si la personne hébergée participe aux frais.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés